

LE PROGRÈS ÉGYPTIEN

REVUE HEBDOMADAIRE D'EGYPTE,

POLITIQUE, FINANCIÈRE, COMMERCIALE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Le Journal paraît tous les Samedis.

ON S'ABONNE : à ALEXANDRIE, aux Bureaux du Journal.—DANS TOUTE L'EGYPTE, chez les principaux Libraires.—à PARIS, à la *Librairie Nouvelle*, Boulevard des Italiens.

On peut adresser les demandes d'Abonnement, par Lettre affranchie, au Directeur du Journal, 37, Rue Chérif-Pacha, à Alexandrie.

PRIX DE L'ABONNEMENT.		INSERTIONS.		POUR TOUT CE QUI CONCERNE	
ALEXANDRIE et L'EGYPTE	{ Six Mois, 20 Francs. Un An, 35 ..	Annonces	50 Centimes la Ligne	la Rédaction et les Annonces,	
TRANGER	{ Six Mois, 25 .. Un An, 45 ..	Réclames.....	1 Franc la Ligne	s'adresser au Bureau du Journal	
		Prix du Numéro.....	1 Franc.		

AVIS

Les français et protégés français sont informés qu'à l'occasion de la fête de la Toussaint, une messe sera célébrée à l'église paroissiale Sainte Catherine, le lundi 1^{er} Novembre à 10 h. du matin.

On se réunira à 9 h. 1/2 à l'hôtel consulaire.

En l'absence de M. le Consul, chargé de l'agence et consulat général de France
LE 1^{er} DROGMAN
H. SAUVAIRE.

Alexandrie, le 30 Octobre 1869

LA PRESSE EUROPÉENNE ET LE CONFLIT TURCO-EGYPTIEN.

1^{re} quinzaine d'Octobre.

Nous avons reproduit, dans nos colonnes, depuis l'apparition du conflit Turco-Egyptien, les articles des journaux Européens qui nous ont paru avoir quelque intérêt pour nos lecteurs, et qui pourraient les éclairer sur l'opinion publique. Mais plus le conflit se prolonge, plus les journaux s'en occupent et il nous serait difficile, vu l'insuffisance de nos colonnes, de reproduire tout ce qui se publie en Europe, nous nous sommes donc déterminés, dans une revue de quinzaine, à signaler ici et à analyser sommairement les articles qui touchent à l'Egypte. Nos lecteurs auront ainsi un aperçu des appréciations faites par la Presse Européenne sur une question qui présente tant d'intérêt.

Quand on lit avec un peu d'attention les journaux d'Europe, on est frappé du nombre des correspondances qui leur sont expédiées de Constantinople et tout au contraire de la rareté de celles qu'on leur adresse d'Egypte. Les premières sont naturellement peu favorables au Gouvernement Egyptien, elles ont trouvé un large aliment dans la discussion du conflit. Elles concluent presque toutes à la nécessité, pour la Sublime-Porte, de conserver jusqu'au bout l'attitude qu'elle a prise à l'égard de S. A. le Khédive.

Quant à la rareté des correspondances d'Egypte, à quoi peut-on l'attribuer ? Serait-ce à la difficulté de défendre son gouvernement ou, dans l'opinion contraire, aux ménagements que tout Européen est obligé ici de garder à cause de ses relations d'affaires ?

Dans tous les cas, si, comme on l'a dit, S. A. le Khédive donne de larges subventions à la presse, il est bien mal servi, et il y a bien peu de voix autorisées qui s'élèvent pour chanter ses louanges.

Nous ne doutons pas que cette impression sera partagée par nos lecteurs eux mêmes, lorsqu'ils auront lu l'analyse, que nous allons leur soumettre, des publications faites pendant la 1^{re} quinzaine d'octobre.

La *Gazette des tribunaux*, des 7 et 9 de ce mois, publie, sous la rubrique de *Droit International* et à propos du différend Turco-Egyptien, une étude due à la plume de M. J. Descombes, sur les capitulations et la situation de l'Egypte envers la Turquie. L'auteur, qui déclare ne pas vouloir faire de politique, se pose la question suivante :

Quelle est la limite exacte entre les droits du Gouvernement Ottoman et ceux du Gouvernement Egyptien, telle que l'ont tracée les actes politiques et internationaux intervenus en 1841 à la suite de la lutte engagée par Méhémet-Ali ? Mais il n'y répond pas.

Après avoir examiné les droits et privilèges résultant des capitulations pour les étrangers, après avoir exposé les phases diverses et la teneur des actes qui ont constitué l'Egypte en 1841, après avoir dit le pour et le contre, l'auteur se contente de conclure ainsi : « tels sont les faits, tels sont les textes d'où est sortie l'organisation actuelle de l'Egypte. Chacun est libre de les apprécier et d'en faire l'application juridique aux contestations présentes et à venir. »

Cette étude n'en est pas moins faite avec beaucoup de soin, et on y trouve des renseignements intéressants et des appréciations fort justes, bien que partielles. On y voit le résultat de recherches sérieuses, mais la connaissance pratique de l'Orient semble manquer à l'auteur.

L'International, qui se publie à Londres, n'est certes pas sympathique à la cause Egyptienne ; ses numéros des 8, 9 et 13 octobre, contiennent chacun un article traitant du conflit Turco-Egyptien. Le premier est une cor-

respondance de Constantinople ; nous y remarquons l'appréciation suivante sur les attributions de la commission qui est réunie en ce moment en Egypte pour la réforme judiciaire.

« Ses fonctions devront se limiter strictement à s'enquérir des abus allégués et à présenter un rapport, à ce sujet, dans le but de fournir, aux Gouvernements Européens, des données d'après lesquelles ceux-ci pourront décider s'il est opportun, ou non, de modifier l'état actuel des choses. »

Cette correspondance signale, comme l'ont fait plusieurs journaux de Constantinople, un emprunt de 35 millions fait pour S. A. le Vice roi. Nous pensons qu'on a voulu faire allusion à l'affaire négociée à Paris avec M. Levy Crémieux.

Dans son numéro du 9, *l'International* publie un article intitulé *Consul et Khédive*. Il signale les démarches faites par S. A. le vice-roi auprès du Gouvernement Français pour obtenir successivement le changement des consuls généraux qui se sont succédés en Egypte, depuis M^r Tastu jusqu'à M^r Poujade.

Nos lecteurs comprendront que nous nous bornions à leur signaler cet article sans y insister davantage.

Il en sera de même pour celui publié le 13 par *l'International*, et qui est intitulé *La Caisse du Pacha*.

Le Moniteur Universel, dans son numéro du 10, extrait de sa correspondance de Constantinople, assure que S. M. le Sultan est personnellement très irrité contre Ismaïl Pacha, et qu'il manifeste presque chaque jour sa volonté de prononcer sa déchéance. Cette même correspondance laisse entrevoir que l'Angleterre, tout en paraissant unir son action à celle de la France, serait fort aise au fond de faire sortir de cette crise une situation nouvelle qui donnerait à la Sublime Porte la direction effective des affaires intérieures de l'Egypte, et de faire ainsi échec à la France dont l'influence ne peut que s'accroître en Egypte par l'ouverture du canal de Suez.

Le Monde du 9 octobre, dans un premier Paris, examine l'attitude que la France doit avoir, à l'égard de l'Egypte, dans le conflit qui vient de s'élever. Ses sympathies pour la Turquie ne sont pas douteuses ; il rappelle, la guerre de la Crimée, ses causes et ses résultats ; il apprécie les conséquences que peut-

avoir le voyage de l'Impératrice, qu'il n'approuve pas; il rappelle la conduite de S. A. le Vice-roi, il y a quelques années envers la Compagnie du canal de Suez et de M^r de Lesseps, et la compare à celle que Son Altesse tient aujourd'hui à leur égard. Il en déduit que cela doit servir de leçon à la France; il termine en disant: « D'ailleurs les chambres sont sur le point de se réunir et la politique de la France sera à l'abri de toutes surprises. »

Dans son numéro du 10, le même journal après avoir rappelé, qu'une dépêche publiée par *La Presse de Vienne* annonçait que le Vice-roi avait répondu, d'une manière satisfaisante, au Grand vizir, résume sa correspondance de Constantinople du 1^{er} octobre. Il y trouve la confirmation de l'Angleterre, de l'Autriche et de la France auprès de la Sublime Porte pour l'engager à la conciliation. Il mentionne l'abstention des représentants de la Prusse et de la Russie. Le Correspondant du *Monde* prétend être en mesure d'assurer que rien n'était plus contraire à l'opinion de M^r Elliot, Bourée et Prokesh qu'une ingérence, à quelque titre et sous quelque forme que ce fut, dans l'altercation survenue entre Constantinople et le Caire. Il assure qu'Aali Pacha a résisté aux sollicitations qui lui étaient faites, et a fait apprécier aux représentants des Puissances, les graves raisons qui obligent le Sultan à ne point cesser d'exiger les garanties qu'il demande au Khédive.

M^r Hervé, dans le *Journal de Paris* du 10, publie un article sur le rôle que l'on fait jouer en politique à S. M. l'Impératrice; nous n'en citerons que le passage suivant touchant à notre sujet.

« Dans ce moment ne décrit-on pas, avec complaisance, les résultats considérables que doit avoir l'excursion de l'Impératrice en Orient? Ne nous parle-t-on pas de la Société musulmane révolutionnée ou plutôt régénérée par sa seule présence, et d'Ismail pacha proclamant l'émancipation des femmes en l'honneur et en la présence de l'Auguste voyageuse? »

Le même journal, dans son numéro du 14, attribue le silence qui s'est fait depuis quelques temps sur le conflit Turco-Egyptien, dans la Presse et les dépêches télégraphiques, non pas à l'extinction de la querelle, mais à un temps d'arrêt motivé par le voyage de l'Impératrice. « La courtoisie Orientale, dit-il, est proverbiale. Abdul-aziz et ses ministres ne voudront pas donner, à une visiteuse comme celle qu'ils vont avoir l'honneur de recevoir, le déplaisant spectacle de mesures de rigueur exercées sous ses yeux contre le vassal émancipé qu'ils essayent de faire rentrer dans son rôle. Le Vice-roi le comprend et il exploite un peu cette situation. »

L'auteur de cet article prétend ensuite que le Vice-roi se fait des illusions sur la possibilité de l'intervention de S. M. l'Impératrice dans une pareille question. Il rappelle que la France a un Souverain, des Ministres et un corps diplomatique responsables devant la nation, que l'Impératrice ne l'est pas et ne saurait l'être, qu'elle évitera, par conséquent, tout ce qui pourra engager la politique de la France.

« Se figure-t-on, continue-t-il, l'Impératrice des Français se faisant sollicitieuse pour le Vice-roi d'Egypte, et sollicitieuse au moment où elle recevra l'hospitalité du Sultan, dans un moment, par conséquent, où ses moindres désirs sont des ordres et où on s'attendra non seulement de lui refuser quoi

« qu'elle puisse demander, mais même de le faire attendre? Les plus simples convenances répugnent à une pareille supposition. On ne demande rien, on l'on ne demande que des choses sans valeur, lorsqu'on est dans une situation à ne se voir rien refuser. »

Après avoir mentionné une autre version qui prêterait au Vice-roi l'intention de se faire proclamer roi d'Egypte, le jour même de l'inauguration du canal de Suez, et à l'abri de la présence de l'Impératrice, l'auteur termine son article de la manière suivante :

« La France qui n'a pas voulu soutenir la révolte des sujets chrétiens de la Porte, ira encore bien moins encourager et favoriser les révoltes de ses sujets musulmans. »

Le *Public* du 14 émet à peu près les mêmes opinions que le *Journal de Paris*. Il prétend qu'il y a en Egypte un parti qui prêche la résistance et dont les conseils gêneront l'action conciliatrice de la France et de l'Angleterre. Il croit qu'après les fêtes de l'inauguration du canal de Suez, des résolutions seront prises à Constantinople et qu'elles mettront fin à un conflit, dont il n'y a pas lieu, ajoute-t-il, de redouter les conséquences au point de vue des intérêts occidentaux.

La *Patrie* du 14 annonce dans deux entre-fillets d'abord qu'une dépêche télégraphique du *Bureau Tell* assure que le différend, entre le Sultan et le Vice-roi, peut-être considéré comme complètement aplani et que l'attitude du Gouvernement Français, dans toute cette affaire, aurait, paraît-il, puissamment contribué à cette réconciliation. Ensuite il considère, comme un fait qui doit avoir une grande importance politique, le voyage du Sultan en Egypte, en compagnie de l'Empereur d'Autriche et de l'Impératrice des Français.

Quelques jours auparavant, le même journal avait assuré que ceux de ses collègues qui prétendaient que le conflit Turco-Egyptien s'aggravait de jour en jour, étaient imparfaitement renseignés. Le Vice-roi, d'après lui, aurait cru plus utile à ses intérêts de s'adresser aux Puissances en les priant d'intervenir pour amener un accommodement.

La *Gazette de France* du 12 ne voit pas, dans cette démarche du Vice-roi, un fait qui puisse être agréable à la Sublime-Porte et qui l'influence dans sa décision. « La Porte n'a rien à refuser aux Puissances occidentales, il est évident, dit ironiquement ce journal, qu'elle saura un excellent gré au Vice-roi de lui fournir une occasion de leur être agréable. »

Les journaux le *Figaro*, le *Gaulois* et le *Paris* ont plusieurs fois dans cette 4^{ème} quinzaine d'Octobre, publié des entre-fillets sur ce qui se passe en Egypte. Ils sont en général, surtout les deux premiers, peu bienveillants pour S. A. le Khédive et son gouvernement. Ils ont pris une attitude semblable à l'égard du canal de Suez, alors que jusqu'ici, ils s'étaient montrés sympathiques à cette œuvre. On a remarqué que la première lettre de Constantinople du correspondant du *Figaro*, M. Wolff, était datée du palais du prince Mustapha-Pacha où il annonçait être descendu.

Les journaux financiers ont été silencieux sur l'Egypte pendant cette quinzaine. Le *Messenger de Paris*, dans son numéro du 8, donne un article de la *Nouvelle revue de Vienne* qui débute ainsi : « Des nouvelles graves nous parviennent aujourd'hui au sujet du conflit Turco-Egyptien. Le pouvoir d'Ismail-Pacha serait sérieusement menacé et il faudrait s'attendre à le voir prochainement remplacé par Mustapha-Fazil-Pacha. »

La *Nouvelle Presse de Vienne* considère comme un gant jeté au Sultan par le Vice-roi, l'emprunt de 35,000,000 de francs dernièrement contracté. Comme les journaux que nous avons cités plus haut, la feuille Autrichienne croit que la Porte attendra la fin des fêtes de Suez pour agir de nouveau. Elle n'en publie pas moins, le lendemain, une dépêche télégraphique annonçant qu'on a reçu à Constantinople une réponse satisfaisante du Vice-Roi.

Le journal *La Finance* publie, dans son numéro du 14, sa correspondance de Constantinople. Nous en extrayons les passages suivants :

« Le conflit Turco-Egyptien a échoué pour le moment sur le banc des trois grandes Puissances, la France remorquant l'Angleterre et toutes les deux traînant après elles l'Autriche. Elles conseillent, à la Porte, de renoncer aux garanties qu'elle demande au Khédive, sous le double rapport de la présentation nouvelle du budget et de la défense de contracter désormais des emprunts à l'étranger. Mais Aali pacha tient bon et ne fait pas mine de céder. La perspective d'une commission internationale, venant prendre financièrement possession de l'Egypte comme elle s'est déjà emparée de Tunis, donne la chair de poule aux ministres Ottomans, et leur arrache de vives imprécations contre ces influences Européennes auxquelles ils n'ont pas la force de se soustraire. »

« Le Grand-vizir croyait pouvoir compter sur une abstention complète de la France à cette occasion. Mais il avait oublié que M^r de Lesseps et Nubar-Pacha sont trop bien en Cour et entretiennent des relations trop intimes avec de grands et influents personnages, pour avoir pu négliger de les rendre favorables à une résistance du Khédive. Mais en fin de compte, et tôt ou tard, soyez certains d'une chose, c'est qu'on fera payer cher, à S. A. Ismail-Pacha les couleurs qu'il fait avaler en ce moment à Son Seigneur et maître de Constantinople. »

Voilà en résumé le langage de la Presse Européenne depuis le 1^{er} Octobre. Nous ne doutons pas que lorsque M^r de Girardin, Gibiat, Jenty etc., auront définitivement constitué l'affaire financière qu'ils ont conclue avec S. A. le Vice-roi, ils ne mettent à la disposition de son Gouvernement les moyens de publicité que possède leur syndicat, et nous verrons alors dans le *Constitutionnel*, le *Pays*, la *Liberté*, la *France*, la *Semaine financière*, l'*Indépendance Belge*, & &, la contre partie des opinions que nous venons de relever dans presque tous les autres journaux de Paris.

CHRONIQUE MUSICALE

OUVERTURE DU THÉÂTRE ZIZINIA.

L'AFRICAINNE.

Je crois me faire l'interprète de l'opinion publique, en vouant tout d'abord les remerciements les plus sincères à l'Impresario Pisani et Parmeggiani.

Si l'on songe à tous les risques que ces Messieurs ont à courir pour doter la ville d'Alexandrie d'une saison musicale, d'hiver au théâtre Zizinia, on doit éprouver pour eux un vif sentiment de gratitude.

Mais qu'ils ne craignent rien, le choix qu'ils ont fait de leurs artistes est bon, s'il faut en juger par ceux qu'il nous a été donné d'entendre jusqu'ici; aussi le public a su apprécier

leur courage et leur bonne volonté à lui plaire, et nous en sommes convaincus il répondra largement à tant d'efforts.

M^r PISANI, artiste émérite, est déjà si bien connu ici, que j'ose à peine répéter tous les éloges qu'on lui a si justement adressés.

M^r PARMEGGIANI est la cheville ouvrière de ce chaos que l'on nomme les coulisses d'un théâtre. Aussi, est ce avec étonnement qu'on le voit régler tout et tout conclure avec une précision et un ordre sans pareils comme si quelque fée l'eût gratifié d'une baguette magique. Je crois que de pareils hommes ne peuvent manquer de réussir et le public leur rendra grâce d'avoir su finalement implanter à Alexandrie un théâtre digne de notre colonie.

Ils ont ouvert leur saison théâtrale, jeudi 21 octobre, par le grand chef d'œuvre de Meyerber, l'*Africaine*.

L'exécution a été très satisfaisante et certes bien digne d'un des bons théâtres d'Europe.

La masse instrumentale est bien composée, le quartet a été augmenté, ce qui rend l'effet des fameuses 16 mesures encore plus saisissant. Nous sommes persuadés que, dans peu de temps, l'orchestre, habitué à jouer ensemble et bien rompu sous la baguette de son directeur, ne formera plus qu'une masse bien fondue et équilibrée et qu'il saura surtout, accompagner plus *piano* ceux des artistes dont la voix est délicate et peu criarde. Nous n'oublions pas pourtant que l'orchestre, en peu de répétitions, a donné une exécution satisfaisante de l'*Africaine*, ceci nous donne le droit d'espérer beaucoup et de pouvoir bientôt nous vanter un de posséder orchestre parfait.

Vous connaissez tous Madame URBAN, cette chanteuse passionnée, dotée d'une voix si sympathique, si touchante, d'une pureté et d'une égalité parfaites.

Les transitions des notes élevées aux plus basses que puisse atteindre un *mezzo-soprano*, vous tiennent sous l'impression d'un charme si puissant, qu'elle arrache, presque malgré vous, ces *bravo* prolongés dont vous remerciez la vaillante artiste.

Elle est appelée, croyons nous, à parcourir une très belle carrière et nous sommes heureux de pouvoir en recueillir les primeurs.

Dire de M^{me} GALLI, qu'elle a créé le rôle de l'*Inde* en Italie, c'est je crois lui faire le plus bel éloge.

Sa voix est en effet puissante et son écho inimitable. Elle chante sa romance du 4^{er} acte avec beaucoup de grâce et d'habileté, mais au *settimino* elle est tout simplement parfaite et les applaudissements répétés du public lui montrent assez combien elle plaît.

Ce rôle du reste n'est que secondaire et quoique par son talent elle l'élève au rang de premier rôle, nous ne l'apprécierons vraiment bien que dans d'autres opéras où elle pourra faire comprendre pourquoi elle a recueilli de si chaleureux éloges sur toutes les grandes scènes d'Italie.

M. Costr chante à la perfection ; sa voix douce et flexible fait vibrer les cordes les plus sensibles de l'âme. Dans son grand air et surtout dans son duo du 5^{er} acte, le public, silencieux, est comme suspendu à ses lèvres, et certes il le bisserait chaque fois s'il ne craignait de fatiguer ce charmant artiste.

M. MAINI possède une voix d'une ampleur remarquable ; il la manie fort bien et l'on voit par son allure franche qu'il est maître de la scène. Nous l'attendons, avec anxiété, dans *Don Carlos*, *Robert le diable*, *les Huguenots* et surtout dans *Faust*.

M. AMODIO est un excellent artiste ; son geste est expressif et sa voix est belle surtout dans le haut. Il dit fort bien son air dans le 4^{er} acte, ainsi que son duo avec Sélita au 2^e acte. Mais nous ne pouvons de même approuver sa façon de chanter le *Hola Marinari*, nous trouvons que le mouvement est peut-être trop lent et qu'il devrait l'accélérer. Il chante d'une façon remarquable sa ballade, et là aussi il recueille des vivats enthousiastes et mérités.

Dans le 4^{em} acte, il est assez bon, mais il se pâme tellement qu'on finit par ne plus l'entendre et cette inspiration sublime passe inaperçue.

Nos félicitations les plus sincères à M^r NANETTI. Il a une voix splendide et on voit bien qu'il a été élevé à bonne école. Il plaît, et beaucoup, dans le 4^{er} acte surtout. Qu'il prenne courage, il débute fort bien et sous peu nous le verrons sur les premières scènes d'Europe.

Les chœurs sont bien préférables à ceux que nous avons entendus au dernier printemps comme quantité et comme qualité. Ils chantent avec beaucoup d'ensemble et de coloris le chœur des Evêques au 1^{er} acte et la prière du 3^e acte. Remercions pour cela leur brave maestro Costr, frère de notre 4^{er} ténor.

Que dois je dire maintenant de l'*Inquisiteur* et de don Alvar ?

Ils sont bien faibles n'est ce pas ?

Mais comme ils ne remplissent que des rôles secondaires et que l'*Inquisiteur* surtout, ne fait que remplacer momentanément le titulaire qui a été gravement malade, on les accepte sans murmure, pour prouver une fois de plus à l'Impresa que l'ensemble satisfait l'attente générale.

Voici la réponse de M^r Mirzan à notre observation sur ses calculs :

« Le *Progrès Égyptien* du 27 contient une diatribe contre nous à l'occasion de l'Etat des finances d'Egypte, qui a été inséré dans *Le Nil* du 24. Le rédacteur de l'article déclame toute compétence en la matière, mais il nous menace de son chroniqueur financier. Nous attendons, non sans frayeur, l'exécution de cette menace.

« On nous accuse pourtant, comme d'un crime, d'avoir additionné les emprunts aux cours actuels au lieu de les avoir additionnés au pair. Tous les éléments d'un total au pair se trouvent dans notre Etat. Qu'on se donne la peine de le faire, si on le préfère à l'autre. Dans tous les spirituels articles que le *Progrès* fait contre nous, il joue sur le titre d'agent de change que nous avons toujours pris et que nous prendrons toujours, parce que nous croyons, dans notre modestie, en avoir les capacités. Je lui rappelle que dans ce pays de miracles, il existe une grande quantité d'Avocats, d'Ingénieurs, de Médecins, de Pharmaciens, etc etc sans diplômes. « On est du reste obligé de nous rendre cette justice, que depuis longtemps, nous demandons au Gouvernement, dans nos questions et dans les journaux, de réglementer les intermédiaires de la Banque et du Commerce, et d'en exiger des cautionnements. Nous aurions, alors, l'espoir d'être agent de change pour tout de bon, puisque le *Progrès* nous fait l'honneur de croire que nous sommes bien avec le MALIEU.

« Tout le monde comprend le but que se propose le *Progrès* en attaquant avec virulence le Gouvernement et son Chef. Atteindra-t-il son but ? Nous avons tout lieu d'en douter.

En lisant de côté les gros mots que contient la réponse de M. Mirzan, nous voyons qu'il se borne à nous dire qu'on peut faire le calcul de la dette empruntée comme nous l'avons fait, si on le préfère.

Cette préférence cependant se chiffre par 443,000,000 de francs en plus ou en moins.

Quand nous parlons de la qualité d'agent de change, que M^r Mirzan croie bien qu'il y a à quelque chose de plus sérieux qu'une scie à son adresse.

Qui dit agent de change, dit fonctionnaire privilégié, fonctionnaire ayant seul qualité pour fixer les cours authentiques et opérer la vente des fonds publics, fonctionnaire auquel le privilège n'est donné qu'en raison de garanties qu'exige de lui le Gouvernement qui le nomme. On comprend tout de suite l'effet que peut produire en Europe un document signé d'un agent de change.

Il n'en est pas de même pour l'avocat ou le médecin, comme paraît le croire M^r Mirzan. Ils ne sont nullement fonctionnaires, n'ont aucun privilège, ils ne valent que par leurs qualités et leur savoir, tandis que l'agent de change emprunte à son titre la majeure partie de son autorité.

FAITS DIVERS

Nous apprenons par une dépêche des bords de la mer rouge que les villes de Djeddah, de la Mecque et de Médine se proposent d'envoyer des députations pour assister à l'inauguration du canal de Suez. Cette décision a été prise sur l'initiative du grand-chérif de la Mecque, qui comprend tout l'avantage qu'a, pour les habitants de l'Hedjaz, l'ouverture d'une voie navigable destinée à faciliter l'accès des villes saintes.

Cette démarche du grand-chérif a été approuvée à Constantinople, et le Vice-roi a mis à la disposition des députations le transport à vapeur *Garbieh* pour les conduire de Djeddah à Suez.

Aux membres de la commission de réforme judiciaire, que nous avons désignés dans notre dernier numéro, il convient d'ajouter MM. Paternostro-bey et le D^r Kissel adjoints comme conseillers pour le Gouvernement Egyptien. et M^r de Wesque pour l'Autriche.

Nous avons reçu de bonnes nouvelles de Minieh du premier convoi des invités du Vice-roi. Le voyage de la Haute-Egypte s'accomplit dans de bonnes conditions, malgré la chaleur qui est en encore un peu forte, 36 degrés dans le milieu du jour. Deux seulement des excursionnistes ont été obligés de revenir sur leurs pas, M^r Boulanger et M^r Tarbé. l'un atteint de la dysenterie, l'autre d'une légère ophtalmie. M^r Boulanger est parti aujourd'hui pour l'Europe, par le paquebot italien, presque complètement guéri; M^r Tarbé soigne au Caire son ophtalmie qui ne présente aucune gravité.

On nous communique la lettre suivante, avec prière de l'insérer :

A Monsieur le Directeur du *Progrès Égyptien*.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Directeur, de vouloir bien publier dans votre journal que les prix de mes hôtels sont de 20 francs par jour, pour Alexandrie et de 25 francs pour le Caire.

M. M. les voyageurs sont ainsi fixés et n'auront pas à redouter de venir cette année en Egypte.

Cette insertion a pour but de faire cesser les bruits qui ont couru sur les prix de mes hôtels qui auraient été portés à 40, 50, et même 60 francs par jour.

Veillez agréer, Monsieur, le Directeur, mes salutations les plus empressées.

C. ABBAT.

Bulletin Commercial.

COTE DES CHANGES.

Londres à vue	96 1/4 à 93 1/2
« 3 mois	banque... 95 1/2 à 95 5/8
	commerce... 95 1/4 à 95 3/8
France à vue	521 — à 523 1/2
« 3 mois	banque... 525 — à 525 1/2
	commerce... 526 — à 527 —

OBLIGATIONS.

Mallieb, Ministère des Finances.

Echéance	4 à 3	mois	44 — à 44 1/4
«	3 à 5	«	44 3/8 à 44 1/2
«	5 à 9	«	44 1/4 à 44 1/2
«	9 à 12	«	44 1/4 à —
«	12 à 15	«	44 1/4 à —
«	15 à 18	«	44 — à 44 1/4
«	18 à 21	«	44 — à 44 1/4
«	21 à 24	«	— à —

Bons des Villages,

Exécution du 8 Janvier 1870	—	à	—
«	« 1871	—	à —
«	« 1872	—	à —
«	« 1873	—	à —
«	« 1874	—	à —
«	« 1875	—	à —
«	« 1876	—	à —

FONDS PUBLICS

Emprunts.	PAYEMENT DES COUPONS.	
	1er mars - 1er 7bre	1er avril - 1er 8bre
1867. 7 0/10	—	—
1861 7 0/10	—	—
1868.	15 janvier - 15 juillet	75 — 75 1/4
in courant). 7 0/10	—	75 — 75 1/4
du prochain) 7 0/10	—	75 1/4 75 5/8
Chem. de fer 7 0/10	1er janvier - 1er juillet	—
Mustapha-Pacha garanti 9 0/10	22 mai - 22 9bre	—
Daira V-R. . . 7 0/10	8 janvier - 8 juillet	80 1/2 81
Hellm-Pacha . 8 0/10	1er avril - 1er 8bre	—
Obl. Médjidié 10 0/10	8 janvier - 8 juillet	97 1/2 98
Actions Azizié, (61. livres versées) £		

COURS DES MONNAIES.

	AGIO
Guinée anglaise.	97 20/40 — —
« égyptienne — 100 — —	—
« russe.	79 18/40 — 8/40
« stamboulina — 87 30/40 — 20/40	—
Pièce de 20 francs — 77 06/40 — —	—
Sequin Imp. Autr.	45 37/40 —
Médjidié d'argent.	16 35/40 — 25/40
Collonates.	20 28/40 — 18/40
Tallari de la Reine. — 20 — — 4/40	—
Pièce de 5 Francs	19 40/40 — 1/40
Tallari russe.	14 27/40 — 23/40

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS MUTUELS ET DE BIENFAISANCE DU CAIRE

AVIS

Le tirage de la loterie de la Société Française de Secours mutuels et de bienfaisance du Caire aura lieu dimanche prochain, 31 Octobre, à 3 heures de l'après midi au Cirque. On ne sera admis que sur la présentation d'un billet. Le jour du tirage on trouvera des billets à l'entrée du Cirque.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS GRANDE LOTERIE

Par Dons Volontaires au profit des Indigents SOUS LE HAUT PATRONAGE De Monsieur TRICOU, Gérant de l'Agence et Consulat Général de France en Égypte Président de la Société Avec le Bienveillant Concours des Dames Françaises. ON TROUVE DES BILLETS à ALEXANDRIE chez MM. les Membres du Comité:

MM. ANTOINE GALLO, Vice-Président, MAUNOURY, Vice-Président, DOBIGNIE, Secrétaire de la Société, ED. AMIC, Trésorier de la Société; R. P. Gardien de Terre Sainte, Le F. Supérieur des Lazaristes, GAILLARDOT, Médecin Sanitaire de France, DE RÉGNY, Secrétaire Adjoint, BONJEAN, — BRAUN — DE REGUSSE — GUERRY JACQUIN, — G. MATHIEU, — A. MEILLON, — MONCHICOURT, — NICOULLAUD, — PASTRÉ, — SINANO, LE DOCTEUR ARDOUIN, Médecin de la Société, BOLLARD, Administrateur Délégué du Comité.

A la Chancellerie du Consulat Général de France au Bureau de la Société. Au Caire : aux Bureaux du Journal l'EGYPTE. à Ismaïlia: chez M. GUEYLER, Agent Consulaire de France, Représentant de la Société. à Port-Saïd: chez M. FAURE, Secrétaire du Vice-Consulat de France. à Damiette: chez M. BASILE FAKRE, Agent Consulaire de France. à Zagazig: chez M. d'AUBONNE, Agent Consulaire de France. à Atfé: chez M. BARRIÈRE, Agent Consulaire de France. à Tanta: chez M. ATHANASI CONSTANTIN Agent Consulaire de France. à Mansourah: chez M. CALOUCHE, Agent Consulaire de France. à Siout: chez M. MAKAR DAMIAN, Agent Consulaire de France. à Khench: chez M. BICHARA EBED, Agent Consulaire de France.

PRIX DU BILLET : F. 2 50.

Les Lots seront adressés à Monsieur le Consul Président, au Consulat Général de France. De nouveaux Avis indiqueront le jour où les Lots seront exposés publiquement.

Le tirage aura lieu en janvier prochain.

ANNONCES.

AU LOUVRE, 66, RUE CHÉRIF-PACHA, 66, PRIX FIXE.

Ouverte depuis peu, cette maison, installée dans le genre des maisons de Paris, offre des avantages réels de bon marché sur toutes ses marchandises. On y trouve un choix considérable de lingerie, tel que :

Chemises, Camisoles, Pantalons, Corssets, Jupons, Crinolines, Bas de fil, soie et coton, Cols, Manchettes, Parures, Garibaldi, Fleurs, Broderies, Dentelles, Mouselines, Moustiquaires, Dessus de lit en dentelle, Rideaux, Gilets de flanelle unis et brodés; Toiles pour draps de lit, Serviettes et Service de table, et enfin tout ce qui concerne les articles pour Trousseaux et Layettes.

GANTS DE CHEVREAU pour dames et pour hommes.

CONFECTION DE CHEMISES D'HOMMES SUR MESURE. Chemises d'hommes toutes faites en tous genres, en toile et madapolam, brodées et unies, de luxe & ordinaires, Faux cols, Cravates, Boutons de manchettes, Parures, Caleçons, Gilets de flanelle, mouchoirs de poche brodés et unis.

BRODERIE D'INITIALES SUR COMMANDE.

ETABLISSEMENT HYDRO-MINÉRAL DE POUQUES-LES-EAUX Nièvre

SOURCE SAINT LÉGER

déclarée d'intérêt public par décret impérial du 4 août 1860.

EAU ALCALINE, ferrugineuse, iodée et gazeuse, apéritive et reconstituante ordonnée depuis trois siècles par les médecins et employée avec un succès constant dans les maladies des voies digestives, urinaires, génitales et affections de sang.

Ces eaux s'expédient par caisses de 30 bouteilles (en très beau verre) — se défier des substitutions et exiger le nom de la source sur l'étiquette rose, sur la capsule et sur le bouchon.

Prix de la CAISSE de 30 Bouteilles 24 — effectifs
« Bouteille — 75

PASTILLES DIGESTIVES

La boîte à divers arômes 2 —

SELS POUR BAINS STIMULANTS

Le Rouleau Se défier des contrefaçons et exiger le nom de la Source St Léger, les marques et le contrôle de la Société de Pouques sur tous les produits.

S'adresser pour traiter à M^r PERAGALLO (Sabin) seul dépositaire à Alexandrie (Égypte).

CORBET.

55, rue Paradis 55, MARSEILLE.

GRAND ENTREPOT

De Meubles Neufs et d'occasion, riches et ordinaires, Meubles en bois sculpté, marqueterie, incrustation cuivre et bois noir, etc.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

pour Salon, Chambre, Salles à manger, Bureaux &c, en bois de palissandre, acajou, noyer fantaisie, &c.

SIÈGES ET SOMMIERS ÉLASTIQUES

GLACES, PENDULES, LUSTRES.

N.B.—Les achats, faits dans de bonnes conditions, permettent de vendre à prix réduits.

EXPORTATION

AU PLAT DORÉ

Rue de l'Église Anglaise.

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX

ET AUTRES ARTICLES

DES MEILLEURES FABRIQUES DE FRANCE

Le Propriétaire Gérant E. JACQUIN.

General Printing Office, Maison Abre.